

<b>Zeitschrift:</b>	Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerisches Landesmuseum
<b>Band:</b>	23 (1921)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Au Musée d'Art et d'Histoire de Genève : talismans de guerre, de chasse et de tir (note additionnelle) ; le jeune Caracalla
<b>Autor:</b>	Deonna, W.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-160019">https://doi.org/10.5169/seals-160019</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Au Musée d'Art et d'Histoire de Genève.

Par *W. Deonna*.

## Talismans de guerre, de chasse et de tir.

(Note additionnelle.)

Aux armes du Musée de Genève munies d'inscriptions talismaniques, récemment étudiées<sup>1)</sup>, nous ajoutons une nouvelle, qui avait échappé à notre attention.

C'est une épée allemande, portant la marque du Loup<sup>2)</sup>, sur la lame de laquelle on a gravé de chaque côté les lettres suivantes que séparent des croix<sup>3)</sup>:

+ I N + M I N I +

Telle quelle, cette formule est à peu près réversible: *inmini* (de gauche à droite), *inimni* (de droite à gauche). Il ne s'en faut que d'une lettre, d'un i à la place de la croix médiane, pour qu'elle le soit entièrement: *in(i)mini*.

On pourrait supposer que l'i manquant a été identifié avec la croix du milieu. C'est ainsi que M. Besson, désireux de retrouver la déformation du nom de Daniel, lit sur une agrafe de ceinturon barbare de Lussy la formule réversible ANILINA, alors que le monument ne montre très nettement que<sup>4)</sup>:

ANI + INA

Nous admettrons plus volontiers ici un oubli du graveur, ou une déformation du texte primitif qui n'avait plus alors aucun sens, si tant est qu'il en eut jamais, car nous savons que ces déformations sont très fréquentes parmi les formules talismaniques<sup>5)</sup>.

Je n'ai pas retrouvé «inimini» dans les listes de talismans que nous conservent les grimoires; mais il me semble que la valeur de cette formule réversible ne peut prêter au doute.

<sup>1)</sup> *Indicateur d'antiquités suisses*, 1921, p. 142 sq.

<sup>2)</sup> Salle des Armures, n° 296.

<sup>3)</sup> Rôle prophylactique de ces croix, *Indicateur*, 1921, p. 196.

<sup>4)</sup> Besson, *L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne*, p. 79, pl. XIII, 2, p. 81.

<sup>5)</sup> M. Emile Demole, Conservateur de la Salle des Armures, me signale, à l'Arsenal de Soleure, deux lames des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle (n° 364 a, avec le Loup; et n° 354), dont M. le Dr Rud. Wegeli a reproduit dans son catalogue les inscriptions: IHN MINI. C'est assurément la même formule que celle de l'épée de Genève, mais avec une lettre intercalaire.

### Le jeune Caracalla.

Les marbres antiques du Musée d'Art et d'Histoire, à Genève, presque tous commentés et reproduits, et à plus d'une reprise<sup>1)</sup>; t'un d'eux, que l'on a interprété d'une façon erronée, et dont l'image n'a encore été donnée, mérite quelque attention (fig. 1 et 2).

C'est une tête de jeune homme imberbe, à la chevelure courte<sup>2)</sup>. Elle monte un buste cuirassé d'empereur, en plâtre, imité, dit le Catalogue d'un monument du Musée Capitolin, et hors de proportion. Brisons ce cesseoir malencontreux, enlevons le nez en plâtre qui lui aussi paraît tr

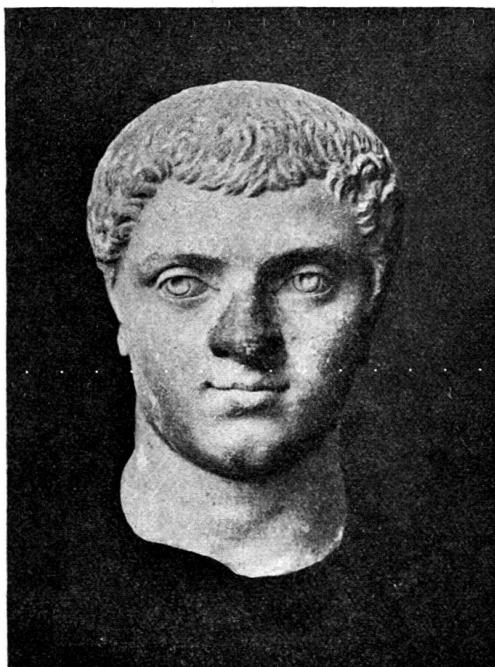


Fig. 1.

Musée d'Art et d'Histoire, Genève.



Fig. 2.

nous avons sous les yeux un jeune garçon d'une quinzaine d'années, au moins indécis entre l'enfance et l'adolescence. Quel est-il?

Fol, décrivant sa collection dont cette tête faisait partie, l'appelle tout à fait Néron, et cette dénomination a été conservée par les éditeurs ultérieurs. M. Nicole confond même ce prétendu Néron avec un autre

<sup>1)</sup> Arndt-Amelung, *Photographische Einzelaufnahmen*, VII, 1913; Nicole, *Catalogue des sculptures grecques et romaines du Musée de Genève*, 1914; *Rev. arch.*, 1915, I, p. 303 sq.; 1919, IX, p. 10. Au Musée d'Art et d'Histoire de Genève. On trouvera dans ces travaux les références.

<sup>2)</sup> Musée Fol, *Catalogue descriptif*, I, p. 294, n° 1347; *Nos Anciens et leurs œuvres*, 1909, IX, p. 21 et note 3; Nicole, *op. l.*, p. 13, n° 1; *Rev. arch.*, 1919, IX, p. 99, n° 10.

cet empereur, également au Musée d'Art et d'Histoire, mais provenant de Vienne en Dauphiné, et d'authenticité douteuse<sup>1)</sup>.

En réalité, il n'y a ici aucune ressemblance avec les portraits de Néron, au profil si caractéristique, dont le menton en galochette permet d'identifier facilement ce prince. La prunelle des yeux est incisée; la pupille est creusée; et l'on sait que ce détail ne paraît guère dans la statuaire en ronde-bosse avant l'époque d'Hadrien<sup>2)</sup>. La chevelure en petites mèches courtes, taillée en arc de cercle sur le front et sur les tempes, n'est pas non plus celle du temps de Néron, mais elle est fréquente au III<sup>e</sup> siècle. Ces diverses raisons montrent que l'appellation ancienne est fausse, et nous engagent à chercher le modèle à une date plus récente.

M. Jacobsen a reconnu Caracalla juvénile dans les portraits d'un enfant d'une dizaine d'année, conservé en plusieurs exemplaires, entre autres au Vatican; la comparaison avec la tête de Caracalla sur l'Arc des Orfèvres à Rome<sup>3)</sup> lui paraissant convaincante. Cette identification a été généralement acceptée<sup>4)</sup>. La tête de Genève offre avec ce buste de notables ressemblances, dans la forme du visage, en particulier le bas, dans la découpage de la bouche, dans l'expression générale. Il n'y a, de l'un à l'autre, que la différence qui sépare un enfant de 10 ans d'un jeune garçon de 15 ans, dont les traits plus marqués sont déjà dégagés de la mollesse enfantine, dont la chevelure est coupée court au lieu d'être longue et bouclée. Nous croyons donc — et c'est l'opinion de M. Poulsen lors de son récent passage à Genève, que ce portrait est celui du jeune Caracalla.

Ses portraits à l'âge adulte n'ont assurément plus aucune analogie avec ceux de son enfance, et cette divergence répond à l'appréciation même des anciens: ceux qui avaient vu le prince enfant n'en retrouvaient plus l'expression dans l'homme<sup>5)</sup>. Le jeune prince paraît sur des monnaies: à l'âge de 9 ans; à celui de 16 ans, lors des jeux séculaires de 204; à celui de 19 ans en 207, où il est encore imberbe; ce n'est qu'à partir de sa 20<sup>e</sup> année et de son troisième consulat, qu'il porte la barbe<sup>6)</sup>; le Camée du Cabinet des Médailles, exécuté entre 198 et 209, avec la famille de Septime Sévère, fournit aussi une image de Caracalla juvénile<sup>7)</sup>, mais d'un type différent des monnaies. Comparons le profil de la tête de Genève avec celui de Caracalla sur la monnaie de 207 où il a 19 ans; bien que le marbre soit de trois ou quatre ans antérieur, puisqu'il

<sup>1)</sup> *Nos Anciens*, 1909, IX, p. 21 et note 4; *Rev. arch.*, 1919, IX, p. 99; Bernoulli, *Römische Ikonographie*, II, 1, p. 396, n° 23; Nicole, *l. c.* L'œuvre est suspecte; M. F. Poulsen, directeur de la Glyptothèque Ny-Carlsberg, de Copenhague, la croit moderne.

<sup>2)</sup> Saglio-Pottier, *Dict. des antiquités*, s. v. *Sculptura*, p. 1149; *Journal of hellenic Studies*, 1900, p. 33—34; Strong, *Roman Sculpture*, p. 374 sq.; *Röm. Mitt.*, 1905, p. 129; Poulsen, *Ikonographische Miscellen*, 1921, p. 84 sq.

<sup>3)</sup> Bernoulli, *Römische Ikonographie*, II, 3, p. 56, n° 70.

<sup>4)</sup> Jacobsen, *Caracalla jeune*, *Rev. arch.*, 1903, I, p. 121 sq.

<sup>5)</sup> Bernoulli, *op. l.*, p. 47—48.

<sup>6)</sup> *Ibid.*, p. 49—50; *Münztafel*, I, n° 16.

<sup>7)</sup> Babelon, *Cabinet des Antiques*, pl. 53, 3; Bernoulli, p. 29, n° a; 56, n° b.

montre un jeune garçon d'une quinzaine d'années, on ne saurait méconnaître les ressemblances, surtout dans la forme de la tête et la découpage du bas du visage, ressemblances que l'œil saisit aisément, mais que la plume est incapable de décrire.

Les marbres dans lesquels on a voulu retrouver Caracalla enfant sont pour la plupart incertains<sup>1)</sup>. L'identité du visage sur l'Arc de Orfèvres et du buste du Vatican, la ressemblance indéniable entre ce dernier et la tête de Genève, nous autorisent à croire que nous avons sous les yeux le portrait du fils de Septime Sévère.

Au moment où l'artiste en fixe les traits dans la pierre, Caracalla est depuis longtemps préparé au pouvoir, puisqu'il est César en 196 (8 ans); Imperator destinatus en 197 (9 ans); Augustus en 198 (10 ans). Il vient d'être marié à Plautilla, en 202, à 14 ans; la même année, il est consul pour la première fois. C'est à peu près à ce moment de son existence que nous le voyons, vers l'an 203, régnant simultanément avec son père Septime Sévère. Il n'est point encore à l'époque où il va commencer sa carrière de crimes, par l'assassinat de son frère Geta, aussitôt après la mort<sup>2)</sup> de son père en 211, et où, si l'on en croit les historiens romains, il va sombrer dans la folie. Les traits que nous voyons ici, ce ne sont pas ceux d'un être dur et vicieux; mais plutôt ceux d'un enfant paisible et doux, conformes au caractère que les anciens prêtaient au jeune Caracalla<sup>2)</sup>.

---

<sup>1)</sup> Bernoulli, p. 64—65.

<sup>2)</sup> Ibid., p. 47.

---



---